

## Parc naturel régional – L'agriculture au cœur du projet des Préalpes d'Azur

**L**e syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et la Chambre d'agriculture des A.-M. ont signé à Nice, une convention inédite. L'objectif affiché : favoriser le développement durable de 250 exploitations agricoles – dont 187 à titre principal – situées sur le terri-



**La convention a été signée par Michel Dessus, président de la Chambre d'agriculture des A.-M. et le sénateur-maire Marc Daunis, le président du syndicat mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur, en présence du sous-préfet Claude Serra et du conseiller général Jean-Pierre Mascarelli.** (Photo M. D.)

toire d'un parc qui, s'il est validé par l'État l'an prochain, regroupera 47 communes de moyenne montagne au nord de Grasse et Vence et à l'ouest de la vallée du Var. La convention prévoit notamment la création d'un nouvel outil, une commission agricole coanimée par la Chambre d'agriculture et le Syndicat mixte de préfiguration du PNR. Cette instance aura pour mission de travailler à des propositions pour la conduite du volet agricole du parc naturel régional espéré. « Contrairement à un parc naturel, un PNR n'est pas synonyme de réglementation contraignante pour ceux et celles qui y vivent », assure en substance le syndicat mixte de préfiguration du parc des Préalpes d'Azur. « Chasse et pêche ne peuvent être interdites

et le PNR n'a aucun pouvoir pour contraindre des propriétaires à faire ce qu'ils ne voudraient pas ». Alors pourquoi constituer un tel parc ? « La mission principale d'un PNR est de maintenir la vie dans les villages et de développer les activités économiques du territoire, notamment agricoles, dans le cadre du respect de l'environnement ».

Or, il s'avère que les 2/3 de la flore française sont présents dans le secteur de moyenne montagne du département, que la demande en produits alimentaires locaux augmente sur la Côte et que la présence du pastoralisme limite les risques naturels. D'où l'intérêt porté par les autorités locales à un projet qui ne peut que renforcer la cohérence d'un territoire qui lutte pour sa survie. **M. D.**